

Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes**Début de l'audience publique le 6 décembre 2006**

Québec, le 30 novembre 2006 – La première partie de l'audience publique sur le *Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes par la Société en commandite Rabaska* débutera le mercredi 6 décembre prochain à 19 heures.

La commission du BAPE est composée de M. Qussaï Samak, président et de M. Jean Paré, commissaire. M. Jean-Philippe Waaub se joint à la commission du BAPE pour former la commission d'examen conjoint.

En première partie d'audience, la commission siègera aux endroits suivants :

À compter du mercredi 6 décembre 19 h	Salle B, ExpoCité 250, boul. Wilfrid-Hamel à Québec
À compter du lundi 11 décembre 13 h 30	Auditorium du Cégep Lévis-Lauzon 205, route Monseigneur-Bourget à Lévis
Au besoin, à compter du jeudi 14 décembre 19 h	Centre Raymond-Blais 6, rue Olympique à Lévis

Les séances se poursuivront, en après-midi dès 13 h 30 et en soirée à compter de 19 h, les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

SERVICE DE NAVETTE PAR AUTOBUS

Un service de navette sera exceptionnellement offert aux participants à l'audience, étant donné les contraintes logistiques qui n'ont pas permis à la commission de siéger dans la zone immédiate d'insertion du projet pour la première semaine de l'audience. Ce service sera offert pour les séances du **mercredi 6 décembre à 19 heures** et celle du **jeudi 7 décembre à 19 heures** selon l'horaire suivant :

LÉVIS Heure de départ : 18 h	Lieu d'embarquement : 5303, rue Louis-H Lafontaine (entrée principale du Wal-Mart à Lévis)
ÎLE D'ORLÉANS Heure de départ : 18h15	Lieu d'embarquement : 490, Côte du Pont, Saint-Pierre-de-l'Île- d'Orléans (Bureau d'information touristique)

SÉANCES THÉMATIQUES

Dans le but d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles en audience publique, des séances sur certains thèmes spécifiques seront offertes selon l'horaire suivant :

DATE	THÈME	ENDROIT
Le jeudi 7 décembre 19 h	Contexte particulier à l'Île d'Orléans	Salle B, ExpoCité
Le lundi 11 décembre 13 h 30	Impacts sur le milieu biophysique et naturel (y compris la qualité du paysage et les considérations patrimoniales)	Auditorium du Cégep Lévis-Lauzon
Le mardi 12 décembre 13 h 30	Contexte énergétique du projet aux échelles québécoise, canadienne et nord-américaine	Auditorium du Cégep Lévis-Lauzon
Le mardi 12 décembre 19 h	Sécurité maritime et considérations particulières au gazoduc	Auditorium du Cégep Lévis-Lauzon

Pour chacune de ces quatre séances thématiques, la commission s'est assurée que les personnes-ressources en mesure de fournir de l'information sur le thème à l'ordre du jour seront disponibles. Durant ces quatre séances thématiques, une priorité sera accordée aux questions des citoyens sur les thèmes annoncés, bien que les questions ne seront pas limitées à ces thèmes. Il sera également possible d'aborder ces thèmes lors des autres séances.

DEUXIÈME PARTIE DE L'AUDIENCE

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le **lundi 22 janvier 2007**, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

En deuxième partie d'audience, la commission siégera aux endroits suivants :

À compter du lundi 22 janvier 2007 19 h	Domaine Franco 555, route Campagna à Saint-Henri
À compter du lundi 29 janvier 2007 19 h	Club social des employés de Stadacona 1807, chemin Royal à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de la deuxième partie de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement lors de l'audience est invitée à informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, M^{me} Josée Primeau, de son intention, dans la mesure du possible, **avant le 10 janvier 2007**, en composant le 418 643-7447, poste 421 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le jeudi 18 janvier 2007**, à l'**attention de M^{me} Josée Primeau**, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6. Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à rabaska@bape.gouv.qc.ca et une copie originale devra suivre par la poste.

WEBDIFFUSION DES SÉANCES

Les séances publiques de la première partie de l'audience seront diffusées en mode audio et en direct dans le site Internet du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca. Cette diffusion permettra à ceux qui le désirent de suivre à distance le déroulement des séances.

POUR PLUS D'INFORMATION

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec M^{me} Josée Primeau, coordonnatrice du secrétariat de la commission, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732, poste 421. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : rabaska@bape.gouv.qc.ca.